



DOSSIER DE PRESSE

DIPLOME CNAM LIMOUSIN A GUERET

« MANAGER D'ORGANISMES A VOCATION SOCIALE ET CULTURELLE »

Lundi 19 mars 2012

L'ESS en Creuse

Le 9^{ème} département français

L'économie sociale et solidaire est très présente en Limousin, en particulier dans la Creuse, où elle représente 15,5% de l'activité salariée : soit 5.000 salariés répartis dans 528 établissements employeurs. Cela situe notre département au 9^{ème} rang en France.

Cette situation particulièrement favorable s'explique notamment par l'Histoire. Terre d'initiatives sociales et solidaires, la Creuse a connu, en effet, les expérimentations de Pierre Leroux et les constructions sociales de Martin Nadaud, au XIX^{ème} siècle.

Ce mouvement a trouvé un nouvel essor dans les années 2000, avec une croissance particulièrement notable de l'emploi (+30% entre 2003 et 2008), comme l'indique l'observatoire de l'économie sociale et solidaire du Limousin (voir document en annexe). L'ESS est avant tout une économie de services, dans laquelle les associations prennent une part majoritaire et où l'action sanitaire et sociale est particulièrement importante.

Le Conseil Général et l'ESS

Un département engagé

Le Conseil Général de la Creuse est clairement engagé dans le secteur de l'ESS, à travers différentes initiatives :

- Signature d'une convention avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRES) en 2009 (seul département du Limousin).
- Parution, dans les éditions de la Conservation du Patrimoine, d'un ouvrage sur l'histoire du monde coopératif en Creuse **Liberté Egalité Solidarités**, de Laurent Lasne.
- Participation à l'Observatoire de l'ESS (données statistiques en annexe).
- Organisation d'un colloque depuis 2009, dans le cadre du mois de l'ESS (plaquette de la dernière édition en annexe).

Des actions concrètes sur le terrain

Dans le cadre de sa politique départementale, notamment dans le domaine social, le Conseil Général a mis en place des actions concrètes qui s'inscrivent totalement dans la logique de l'ESS :

- Mise en place du micro crédit social pour faciliter l'accès au prêt bancaire de publics en difficulté.
- Mise à disposition de 3 véhicules pour les bénéficiaires du RSA, dans le cadre d'une gestion assurée par le FJT de Guéret.
- Signature d'une promesse de don permettant l'installation d'un maraîcher bio (une première nationale) avec l'association **Terre de Liens** : 7 hectares de terrain, une grange et une maison dans la vallée de Chambonchard.

Le projet antenne CNAM

Deux ans de préparation

Ce rendez-vous est le fruit d'un travail commencé il y a plus de deux ans et patiemment construit à l'occasion du mois de l'ESS, mais aussi par la force de l'engagement du Conseil Général sur le champ des solidarités.

Pour les partenaires, il s'est agi d'imaginer l'installation d'une antenne du CNAM Limousin, permettant de renforcer le pôle de formation universitaire de Guéret et s'adressant à des personnels de conforter leur expertise dans le domaine du management social et culturel, deux secteurs d'activités très présents dans nos territoires.

La formation

Cette formation, de **niveau Master**, (diplôme universitaire et professionnel homologué au niveau 1) sera dispensée **sur deux années**, à raison d'une semaine de cours et de stages tous les deux mois.

Elle s'adresse à des **personnels d'encadrement**, à des personnels visant à ce type de fonction, aux partenaires travaillant **dans le secteur de l'action sociale, patrimoniale, culturelle, et du développement local**, notamment autour des questions liées à l'économie sociale et solidaire.

Elle vise tout particulièrement les responsables d'associations, les cadres des établissements publics, des collectivités territoriales et locales et l'ensemble des acteurs de l'éducation populaire.

Elle sera conjointement assurée par le CESTES (Centre d'Economie Sociale, Travail et Société) du CNAM Paris et par le CNAM Limousin.

Cette formation pourrait voir le jour dès **janvier 2013**. Elle concernera bien évidemment la Creuse et le Limousin mais elle a vocation à rayonner sur les régions Centre, Auvergne et Poitou-Charentes.

Elle bénéficiera de financements publics - notamment le Conseil général et le Conseil Régional - et contribuera à renforcer le **pôle universitaire départemental de Guéret**.